Jours fériés 2027

Avis aux travailleurs : jours fériés et jours de remplacement

Entreprise

Commission paritaire

Jour férié	Date	Jour de remplacement
Nouvel An	vendredi 1er janvier 2027	
Lundi de Pâques	lundi 29 mars 2027	
Fête du travail	samedi 1er mai 2027	
Ascension	jeudi 6 mai 2027	
Lundi de Pentecôte	lundi 17 mai 2027	
Fête nationale	mercredi 21 juillet 2027	
Assomption	dimanche 15 août 2027	
Toussaint	lundi 1er novembre 2027	
Armistice	jeudi 11 novembre 2027	
Noël	samedi 25 décembre 2027	

Les lignes en couleur tombent un samedi ou un dimanche. Un jour férié qui tombe un dimanche ou un jour habituel d'inactivité est remplacé par un jour habituel d'activité de l'entreprise. Le jour de remplacement est fixé par la commission paritaire du secteur ; à défaut, par le conseil d'entreprise, par un accord avec la délégation syndicale, avec les travailleurs, ou individuel. Sans jour fixé, le jour férié est remplacé par le premier jour habituel d'activité qui le suit.

Cet avis est affiché dans les locaux de l'entreprise avant le 15 décembre 2026 (source : SPF Emploi, page « Jours fériés »).

Affiché le

Nom et signature de l'employeur

Remarques